

Ce qui changera au centre-ville avec la H18

LA CHAUX-DE-FONDS Si le projet de contournement est de la ville est accepté le 28 novembre, des mesures d'accompagnement devront être mises en œuvre pour écarter le trafic du centre-ville. On fait le point.

PAR DANIEL.DROZ@ARCINFO.CH

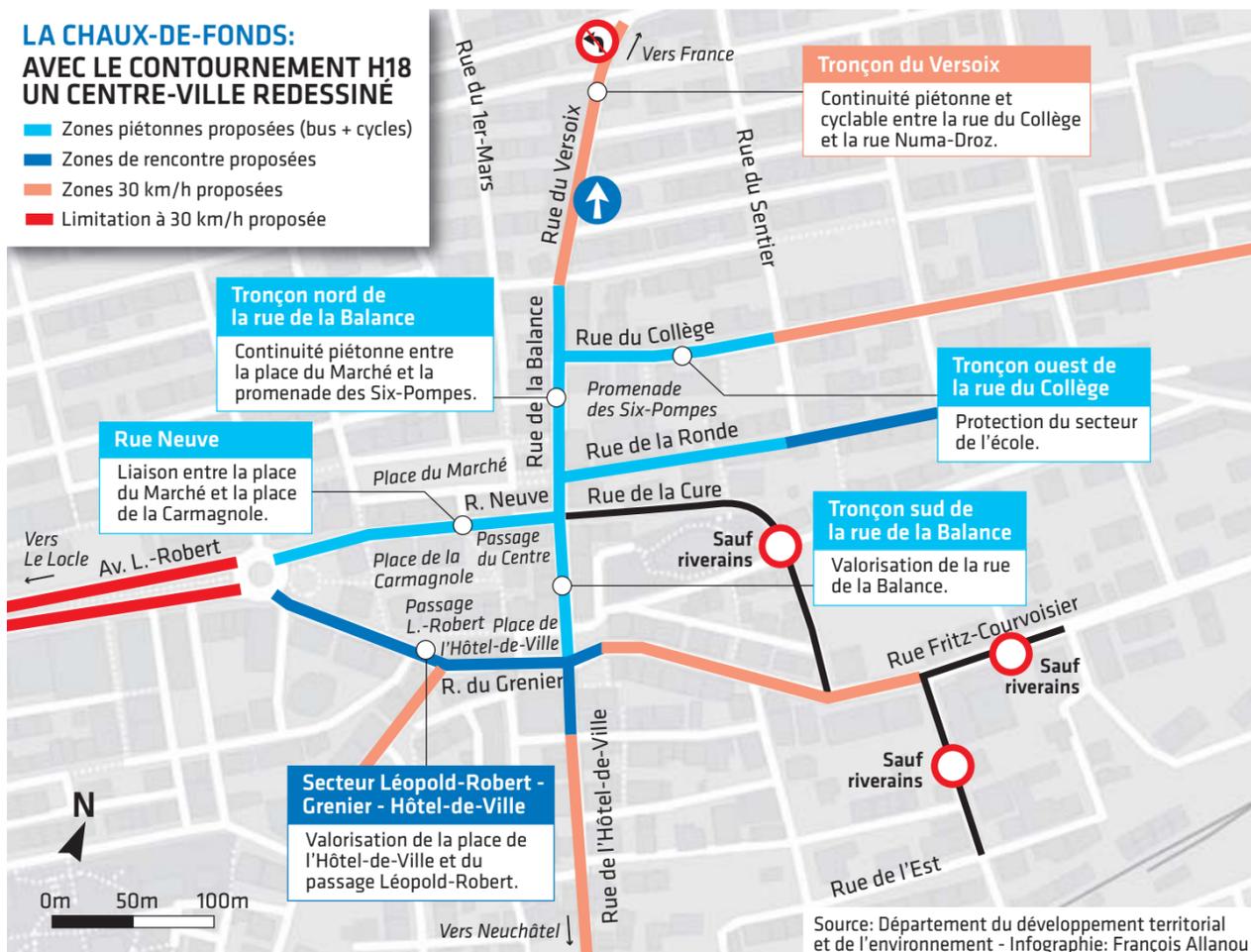
C'est son but principal: le contournement par la H18 doit permettre d'améliorer la qualité de vie au centre-ville de La Chaux-de-Fonds. Des mesures sont prévues pour y limiter le trafic individuel motorisé et développer des zones piétonnes et de rencontre. Mais au sein de la population, on craint qu'une fois le contournement réalisé, rien ne change en ville. Le conseiller national Vert chaux-de-fonnier Fabien Fivaz se fait le porte-parole de certaines de ces inquiétudes. «J'entends trop peu et trop timidement l'argument de la qualité de vie en ville. Cet évitement doit servir à prendre des mesures fortes: au centre, on se déplacera principalement à vélo ou à pied. Dans les quartiers, on roulera moins vite.» Et d'ajouter: «Je crains qu'on fasse le tunnel mais qu'ensuite toutes les mesures en ville soient systématiquement attaquées, comme récemment avec la remise en question de la piétonnisation de la place du Marché.»

«Un mot barbare»

Le PDPM, le plan directeur communal des mobilités, répond à ces préoccupations, assure le conseiller communal Théo Huguenin-Elie. «PDPM, c'est un mot barbare pour dire mesures d'accompagnement à la H18.» «Il s'agit d'inciter les automobilistes à utiliser le futur contournement. Si on ne prenait aucune mesure, certainement qu'un certain nombre d'usages perdureraient», assure le responsable de l'urbanisme. «A la rue de l'Hôtel-de-Ville, nous passerons à 3300 véhicules/jour contre 10 400 actuellement, et à 12 500 en 2027 sans contournement. Ce qui est une avancée majeure», as-

LA CHAUX-DE-FONDS: AVEC LE CONTOURNEMENT H18 UN CENTRE-VILLE REDESSINÉ

- Zones piétonnes proposées (bus + cycles)
- Zones de rencontre proposées
- Zones 30 km/h proposées
- Limitation à 30 km/h proposée



sène à titre d'exemple Théo Huguenin-Elie.

Dans certaines rues, le trafic augmentera

D'autres rues verront le trafic augmenter. C'est le cas, notamment, de Numa-Droz. Le nombre de véhicules/jour passera de 7600 à 13 900 en 2027. «Lorsque l'entier de la ceinture sud avec l'A20 et le contournement ouest (ré: financé et réalisé par la Confédération à l'horizon 2035), rien de moins que tout le trafic de transit sera orienté sur la ceinture sud. Il n'y aura plus de camions en transit au

cœur de la ville de La Chaux-de-Fonds, y compris sur l'avenue Léopold-Robert et la rue Numa-Droz», assure le conseiller communal.

«Les axes où la situation se péjore feront l'objet d'une attention très particulière. Nous savons déjà que pour limiter les bruits routiers, il s'agira de passer à une limitation à 40 km/h. Les études pour des nouveaux revêtements phonoabsorbants seront faites pour savoir s'il est opportun d'en poser sur la rue Numa-Droz», dit-il encore. Si le projet de contournement est accepté le 28 no-

vembre, le plan directeur sera appliqué. «Ces mesures seront présentées dans le cadre des crédits quadriennaux d'entretien des rues et espaces publics», précise Théo Huguenin-Elie.

Des crédits sollicités dès 2022

Les premières d'entre elles font partie du crédit quadriennal qui sera soumis au Conseil général en février 2022. L'essentiel viendra dans le crédit suivant, celui de la période 2026-2029. «Tous les projets seront présentés aux commissions

L'exemple de Bienne

A Bienne, la branche est de l'A5 est en fonction depuis octobre 2017. Elle contourne la ville entre la jonction de l'A5 et l'A16, la Transjurane et la T6 en direction de Berne. Depuis son ouverture, le trafic individuel motorisé a diminué sur l'ensemble du territoire de la cité du Seeland. La réduction est particulièrement importante sur deux axes à l'est de la ville. La rue de Mâche enregistre une diminution de 46,8% du trafic. Elle s'inscrit à 41,8% au chemin de Long-Champ. «Ces résultats montrent ainsi clairement l'effet positif de l'ouvrage autoroutier et des mesures immédiates d'accompagnement en matière de circulation mises en œuvre dès 2017», commentaient les autorités biennoises en juin dernier.

compétentes. Nous imaginons aussi une présentation à la population.»

Financement fédéral

«Les mesures concernent des axes routiers sur lesquels nous devons intervenir ces prochaines années, notamment les rues Neuve et de la Balance. Nous ne sommes pas dans des investissements supplémentaires, les coûts restent les mêmes», dit le conseiller communal. «Ils s'inscrivent dans le cadre du projet d'agglomération. Ça signifie que nous toucherons 30% à 40% de financement de la Confédération. Ça nous reviendra moins cher de refaire ces rues dans ce cadre que si on les refaisait à l'identique. Nous avons déjà obtenu ces fonds pour la rue du Cygne, de l'Avenir et Docteur-Coullery. Ces montants sont vraiment importants.»

«Les violons du TCS et de la Ville s'accordent»

Les arrêtés votés par le législatif pour mettre en place les mesures au centre-ville pourront être attaqués par référendum. Il y aura aussi la possibilité de faire opposition lors de la demande des permis de construire. Quand on évoque la possibilité de référendum, le nom du TCS vient immédiatement en tête. Tout le monde a encore en tête le sort réservé aux macarons et aux zones 30 km/h en 2011 et la zone de rencontre sur le Pod en 2003. Ces trois projets communaux ont été balayés par plus de 70% des votantes et votants. «J'attends des milieux économiques - en particulier du TCS - qu'ils défendent aussi les compensations, pas seulement le tunnel», dit le conseiller national Vert Fabien Fivaz.

Le TCS répond sans ambages. La section neuchâteloise «soutient avec vigueur le oui à la H18 et nous sommes d'ailleurs très actifs dans la campagne», nous confie le président de la section cantonale, David Erard. «Le TCS Neuchâtel soutient également le plan des mobilités développé par la Ville de La Chaux-de-Fonds. Des ajustements seront peut-être nécessaires, mais le plan directeur communal des mobilités le permettra dans un délai de quatre ans depuis la mise en service de la H18. Nous suivrons le dossier de près, au service de la mobilité sous toutes ses formes», précise-t-il. «A l'heure actuelle, nous avons un dialogue positif avec tous les acteurs pré-

pondérants. L'objectif de faire passer notre ville dans une urbanisation moderne est partagé», confirme le conseiller communal Théo Huguenin-Elie. «Sur ce point précis, les violons du TCS et de la Ville s'accordent. Dans le cadre du plan des mobilités, nous avons présenté les projets au TCS. Il les a très bien accueillis. Il y a des critiques. C'est normal. L'Association transports et environnement (ATE) en émet aussi. Quand nous arriverons au niveau du détail, il faudra bien sûr approfondir les discussions avec ces groupes d'intérêts. Nous sommes persuadés, comme avec l'ATE, que nous avons des interlocuteurs fiables au TCS.»



Contournement ou pas, les rues Neuve et de la Balance devront être réaménagées. Leur état le nécessite. LUCAS VUITEL